



"Mobilisation pour la petite enfance et la parentalité"

Contribution du Mouvement ATD Quart Monde

Services d'accueil des jeunes enfants (0/3 ans)

Constat : 92% des enfants de famille en précarité sont gardés à la maison.

Pour tous les enfants – et plus encore pour ceux de familles très pauvres – un accueil collectif de qualité favorise leur développement sur tous les plans : motricité, langage, autonomie, relations...

Nous appelons accueil de qualité celui qu'apportent des professionnels suffisamment nombreux et formés à la connaissance du développement de l'enfant.

Concernant les horaires d'ouverture des services d'accueil, nous suggérons de prévoir des relais (assistantes maternelles par exemple) pour que les enfants puissent être accueillis dans de bonnes conditions lorsque leurs parents (mères seules notamment) travaillent avec des horaires atypiques.

Ces lieux favorisent ainsi la mixité sociale. Il est donc nécessaire qu'ils soient ouverts aux enfants dont les parents sont sans emploi (avec des propositions suffisantes dans les territoires particulièrement touchés par le chômage).

Soutien à la parentalité

L'expérience montre que plus les parents vivent dans la précarité, plus ils sont confrontés à l'isolement social. C'est pourquoi bénéficier d'un accueil collectif pour leurs enfants permet aux parents de rencontrer d'autres parents et des professionnels. Dialoguer avec eux les soutient et les aide à trouver des réponses aux questions qu'ils se posent concernant leurs enfants.

Il apparaît (statistiques REAAP) que les parents en situation de précarité ne fréquentent que très peu ces lieux de rencontre. Ils ne le feront que dans la mesure où ils y seront accueillis et écoutés sans se sentir critiqués et stigmatisés.

Des relais sont nécessaires pour encourager ces familles à fréquenter ces lieux d'accueil. Des personnes ressources (autres parents, professionnels de la PMI, médecins, enseignants connaissant la fratrie...) devraient "aller vers" ces familles pour créer avec elles une relation de confiance. Pour que cela puisse se faire il serait nécessaire d'entamer un travail en amont pour les sensibiliser à l'importance de cette relation.

Formation des professionnels

Elle a un rôle primordial dans ce domaine :

- pour la connaissance des familles en précarité.
- pour travailler une attitude d'accompagnement ouverte et bienveillante (et pas seulement de détection des risques).
- pour apprendre à reconnaître les compétences des parents et à s'y adosser pour avancer ensemble.
- pour apprendre à faire confiance aux parents dans leurs capacités leur permettant initiatives et accès à une pleine citoyenneté.
- les co-formations sont un outil pertinent pour travailler ces savoir-faire et savoir-être.

Un document a été élaboré au sein des REAAP par un collectif à l'initiative d'ATD Quart Monde : "La participation des familles en grande précarité aux REAAP).

"Le croisement des pratiques. Quand le Quart Monde et les professionnels se forment ensemble. Editions Quart Monde, 2002.